



Région
Hauts-de-France

Comité Unique de Programmation du 17 décembre 2019

N° Synergie : NP0024574

Objet : Développement des usages numériques de la CCPM

Descriptif technique :

Comme tous les territoires, la CCPM se trouve face à un mouvement puissant et radicalement transformateur du numérique qui bouleverse les modes de travail, de déplacement, de conception, de production, les pratiques sociales, éducatives et culturelles, le rapport au territoire et entre les élus et les citoyens,... Le développement du numérique revêt, en outre, une acuité plus forte sur un territoire rural comme celui de la CCPM, car il peut être un vecteur d'aggravation de l'isolement des populations générateur de fractures économiques et sociales supplémentaires si le numérique n'est pas suffisamment pris en compte comme, à l'inverse, un facteur d'inclusion territoriale en permettant d'accéder à de nouveaux services numériques palliant la disparition de certains services physiques en secteur rural.

Si cette vague massificatrice dont on mesure encore mal les contours et les limites tant elle est polymorphe, est, en effet, souvent vécue comme une menace anxiogène, elle est également génératrice de nombreuses opportunités pour les hommes, les activités et les territoires. Quoi qu'il en soit, elle ne peut plus être réduite à l'état d'outils secondaires, ayant peu d'impacts et uniquement utilisés pour répondre à un impératif de modernité ou seulement de communication. En s'insérant et en s'imposant aux organisations humaines, le numérique a drastiquement fait bouger les lignes et modifié en profondeur des chaînes de valeur, y compris à l'échelle hyper-locale. A titre d'exemple, les grandes plates-formes internationales de distribution comme Amazon deviennent des concurrents des commerces locaux en organisant, grâce aux facilités de commande et de livraison qu'elles offrent, l'évasion de la valeur économique du territoire dont ne peuvent profiter les commerces locaux.

Dès lors, la question de se saisir du numérique se pose à un territoire comme celui du Pays de Mormal en offrant aux habitants et aux professionnels des outils leur permettant de continuer à vivre et à se développer sur ce territoire caractérisé par la proximité de ses relations sociales et sa qualité de vie. L'ambition de la CCPM est, par conséquent, de se doter d'une vision partagée avec les acteurs du territoire et d'actions opérationnelles pour favoriser la transition du territoire et des collectivités qui le composent vers le monde digital, et préciser leurs conditions de mise en oeuvre pour les 3-5 prochaines années. Plutôt que de résister en vain à des transformations numériques qui, de toute façon, s'imposent de fait, l'objectif est de dédramatiser, d'accompagner et de saisir les opportunités nouvelles du digital pour l'ensemble de la population et des professionnels du territoire.

Ce cadre stratégique n'est pas figé : il doit être suffisamment souple pour permettre d'intégrer des opportunités qui naîtront durant les prochaines années. Il ne porte pas que sur des outils technologiques, mais englobe toutes les facettes du développement du territoire : les mobilités, le développement économique, la culture, l'éducation, le développement social,... Il constitue un ensemble d'axes de progrès répondant aux spécificités et à l'identité du territoire, permettant d'accompagner le territoire et les collectivités qui le composent vers un monde de plus en plus marqué par le digital.

L'horizon de 3 à 5 ans apparaît réaliste à condition de procéder à une actualisation régulière de la stratégie. Les conditions de mise en oeuvre sont importantes pour assurer le succès de la stratégie, en termes de ressources humaines et financières. A cet égard, le projet numérique global qui ne doit pas reposer que sur la seule maîtrise d'ouvrage de la CCPM, mais associer l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire, doit être réaliste et atteignable compte tenu du capacitatif du territoire et de la réduction de ses marges de manoeuvre financière.

Détail des ressources :

| Financier | Partenaire | Engagement | Régime d'aide | Taux | Montant |
|-----------------------------|--|-------------------|---------------------------|----------------|---------------------|
| UNION EUROPEENNE | Fonds européen de développement régional 62N00007 - APPLICATIONS TIC (NORD) | | Auc / Aucun régime d'aide | 7,86 % | 36 000,00 € |
| UNION EUROPEENNE | Fonds européen de développement régional 62N00007 - APPLICATIONS TIC (NORD) | | Auc / Aucun régime d'aide | 52,14 % | 238 650,00 € |
| Total cofinanceurs : | | | | 60,00 % | 274 650,00 € |
| Bénéficiaire : | | | | 40,00 % | 183 100,00 € |
| Total : | | | | | 457 750,00 € |